



SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2015

Nombre de membres : 11  
En exercice : 11 - Présents : 10  
Votants : 10                      Date de convocation : 23/11/2015

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur LECHEVESTRIER Jean-Luc, Maire.

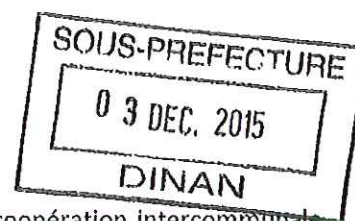
ETAIENT PRESENTS : LECHEVESTRIER Jean-Luc, Maire, Madame BRIONNE Noëlle, Monsieur PATYS Irick, Adjoints, Messieurs CHENU François, COULOMBEL Sylvain, LECHEVESTRIER Manuel, QUEMERAIS Thomas, LHERMITTE Samuel, DOUCERE Julien, DUPUIS Sébastien.

ABSENT excusé : GABILLARD Philippe

SECRETAIRE DE SEANCE : DUPUIS Sébastien

**OBJET** :

*Avis du conseil municipal sur le projet de réforme territoriale (2015-11-01)*



Le maire rappelle à l'assemblée le projet de schéma départemental de coopération intercommunale issu de la loi NOTRe visant à réorganiser les intercommunalités à fiscalité propre à 15 000 habitants minimum en se rapprochant au plus près des bassins de vie des habitants, à accroître ou rééquilibrer la solidarité financière et à organiser les services publics de proximité sur des territoires cohérents.

Dans le cadre de l'application de la loi NOTRe, la commission départementale de coopération intercommunale réunie par le Préfet des Côtes d'Armor le 13 octobre 2015 propose dans son projet n° 5 la fusion des intercommunalités de Dinan communauté/communauté de Communes du Pays de Caulnes/Communauté de Communes de Rance Frémur, le territoire ainsi fusionné regrouperait 38 communes avec une population de 61 627 habitants.

Le maire informe le conseil qu'il convient à présent de délibérer sur le schéma présenté par le Préfet.

Après vote à bulletin secret ayant donné le résultat suivant :

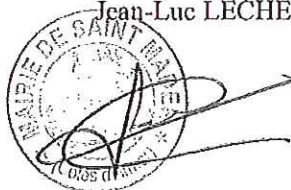
Nombre de votants : 10

Avis favorable à la proposition de fusion de Dinan communauté, communauté de Communes du Pays de Caulnes, communauté de communes Rance Frémur : 10 Voix,

Avis défavorable à la proposition de fusion de Dinan communauté, communauté de Communes du Pays de Caulnes, communauté de communes Rance Frémur : 0 voix ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, VALIDE la proposition de Monsieur Le Préfet des Côtes d'Armor.

Le Maire,  
Jean-Luc LECHEVESTRIER



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document focuses on the interpretation and analysis of the collected data. It discusses the various statistical methods and models used to identify trends and patterns in the data.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the findings and the potential impact of the research. It highlights the need for further research and the importance of sharing the results with the relevant stakeholders.